

GUIDE PRATIQUE POUR L'INTEGRATION DU TRAVAIL DECENT DANS L'INFF

NOTE D'ORIENTATION POUR L'INTÉGRATION DU TRAVAIL DÉCENT DANS L'INFF

OBJECTIF

Aider les gouvernements qui dirigent l'adoption et implémentation d'un cadre de financement national intégré (INFF) à : (1) **comprendre la pertinence d'adopter une perspective de travail décent** dans tous les éléments constitutifs de l'INFF, et (2) **promouvoir et orienter la participation dans le dialogue social des mandants tripartites nationaux** et des partenaires de développement et financement internationaux.

CONTENU

- **Que sont l'INFF et l'Agenda du Travail Décent**, et quel est le rôle du travail décent dans le développement durable et son financement ?
- **Pourquoi intégrer le travail décent dans l'INFF** et qu'est-ce que cela signifie?
- **Guide pratique** structuré autour des éléments constitutifs de un INFF, et centré sur les domaines du travail décent suivants (dans l'élément *Évaluation et Diagnostic*):
 - ✓ Des finances publiques pour une croissance économique génératrice d'emplois.
 - ✓ Investissement dans la protection sociale.
 - ✓ Le rôle du secteur financier dans la promotion du travail décent.
 - ✓ Promotion de la durabilité des entreprises et d'emploi.
 - ✓ Promotion des parcours vers la formalisation.
 - ✓ Investissement dans l'action climatique pour des emplois et une transition juste.
 - ✓ Promotion des normes du travail.

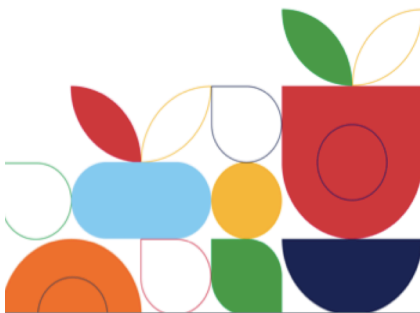
Chaque élément de l'INFF et chaque domaine de travail décent proposent:

- ✓ Une brève aperçu.
- ✓ Des questions d'orientation pour guider l'intégration des politiques et cadres institutionnels du travail décent dans le processus de l'INFF, et pour identifier les besoins en termes de conseil, assistance technique et développement des capacités.
- ✓ Des outils d'analyse et planification.
- ✓ Des expériences nationales pour promouvoir l'apprentissage par les pairs.

OBSERVATIONS:

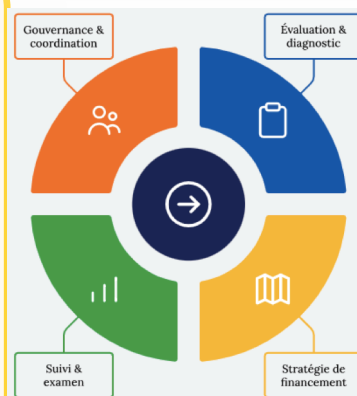
- Le guide est un document vivant qui sera enrichi à mesure que de nouvelles leçons sont fournies par les expériences des différents pays, et de nouveaux besoins d'orientation sont identifiés. Veuillez trouver ci-dessous les coordonnées pour partager votre expérience ou commentaires.
- Le document a été préparé pour être prochainement accessible en ligne sous forme de module, d'où la récurrence des informations dans certaines sections de la version complète PDF disponible à présent sur:

<https://inff.org/fr/resource/orientations-pour-lintegration-du-travail-decent-dans-les-inffs>



FINANCEMENT DE L'AGENDA 2030 ET DES ODD

- En 2015, le **Programme d'action d'Addis-Abeba** sur le Financement du Développement a appelé les pays membres de l'ONU à utiliser toute la gamme des ressources financières, publiques et privées, pour soutenir les plans nationaux de développement durable et ODD prioritaires.
- À cet effet, un **guide pour la conception et la mise en œuvre d'un INFF** a été élaboré en 2020-21. Les effets socio-économiques de la pandémie de COVID-19 ont conduit rapidement un nombre ascendant de pays à adopter l'approche INFF proposée pour répondre aux besoins croissants de financement. Plus de 80 INFF sont actuellement en cours de développement ou implémentation.
- La récente **évolution économique**, en partie influencée par le conflit en Ukraine (hausse de l'inflation, des taux d'intérêt et des prix alimentaires et de l'énergie) a **stressé encore plus les marchés du travail**, les conditions socio-économiques et les positions financières dans le monde (espace budgétaire, endettement, investissement privé et accès aux marchés internationaux).
- Par la suite, les revenus du travail ont souffert à l'échelle mondiale, le déficit de protection sociale s'est élargi, et la pauvreté a augmenté pour la première fois en deux décennies, **un revers pur l'Agenda 2030**.



TENDANCES RECENTES EN MATIERE DE FINANCEMENT ET DE DEVELOPPEMENT

- Ce contexte souligne la pertinence de la **dimension sociale de l'Agenda 2030** pour une croissance économique plus soutenue, durable et inclusive.
- Au niveau multilatéral, l'initiative du 2021 **Accélérateur Mondial pour l'Emploi et la Protection Sociale et des Transitions Justes** incarne la réponse du système des Nations Unies à ces défis. Son objectif est de canaliser les investissements vers une reprise riche en emplois en utilisant les INFF pour catalyser les ressources financières.
- Au niveau national, une **stratégie de relance socio-économique plus centrée sur les personnes**, et qui renforce un plein emploi productif et décent pour tous, s'avère être un moyen efficace d'éliminer la pauvreté et les inégalités. Ainsi, la nouvelle génération de **plans nationaux de développement et/ou de relance après le Covid-19** inclut de plus en plus des aspects du travail décent parmi leurs objectifs prioritaires.
- De nombreux pays sont donc en train de revoir ou élaborer de nouvelles **Politiques Nationales de l'Emploi** et d'assurer progressivement des allocations budgétaires centrées sur le travail décent. Mais l'avancement effectif de la mise en œuvre des politiques dépend d'une stratégie financière à moyen ou long terme.

POURQUOI INTEGRER LE TRAVAIL DECENT DANS LES INFF?

- Le travail décent est un objectif direct de l'Agenda 2030: **ODD 8 - travail décent et croissance économique**. Le fort lien entre création d'emploi et protection sociale, croissance durable et inclusive, et réduction de la pauvreté et l'inégalité signifie qu'il s'agit également d'un **moteur transversal des différentes dimensions et ODD de l'Agenda 2030**, l'objectif de financement de l'INFF.
- En outre, les politiques ancrées au **dialogue social** -pilier de l'Agenda du Travail Décent- contribuent à plus de résilience, d'inclusion et soutenabilité socioéconomique. Et la maximisation de l'emploi décent et productif est -à long terme- un **générateur durable des finances et d'espace fiscal** pour soutenir davantage les objectifs de développement.
- Les trois piliers de l'approche de l'Accélérateur Mondial (stratégies/politiques nationales intégrées, financement intégré et coopération multilatérale renforcée) pointent vers une intégration progressive du travail décent dans les plans de développement et les stratégies de financement de l'INFF.

QUE SIGNIFIE INTÉGRER LE TRAVAIL DÉCENT DANS L'INFF ?

- L'intégration du travail décent dans un INFF va au-delà des **besoins, opportunités et défis du financement des objectifs associés à l'Agenda du Travail Décent**, et de l'intégration de ces objectifs dans les stratégies nationales de financement pour mobiliser et aligner les ressources, politiques et instruments financiers.
- Même lorsque le travail décent n'est pas une priorité de développement dans une stratégie de planification nationale, il est important d'examiner **comment les politiques et les mécanismes de financement** envisagés pour la réalisation d'autres objectifs de développement **peuvent stimuler ou ralentir** les progrès atteints dans les quatre piliers et objectifs transversaux de l'Agenda du Travail Décent (voir l'image).
- Le développement d'un INFF avec une approche du travail décent demande l'engagement des partenaires clés de la structure économique nationaux (gouvernements, organisations d'employeurs, et syndicats en tant que représentants des travailleurs) dans un **dialogue social tripartite** constructif.

AGENDA DU TRAVAIL DECENT

Quatre objectifs stratégiques indissociables, interdépendants et complémentaires

Création d'emplois et d'entreprises	Protection sociale	Droits au travail	Gouvernance et dialogue social
---	-----------------------	----------------------	--------------------------------------



Égalité entre hommes et femmes et non-discrimination comme objectifs transversaux